



## **Conférence: Débat sur les droits des travailleurs migrants en octobre prochain**

03/07/2009

L'organisation de cette journée de débats vise un double objectif. Elle permettra au Comité de répondre aux préoccupations des travailleurs domestiques migrants durant l'examen des rapports des différents États membres. Et elle devra formuler des recommandations qui seront des contributions à la Conférence internationale du Travail de juin 2010. Cette grande rencontre abordera la question des travailleurs domestiques et la nécessité d'élaboration d'un instrument international pour assurer leur protection.

La journée de débat est une réunion publique à laquelle des représentants des gouvernements, des organismes des Nations-Unies et institutions spécialisées, des organisations inter-gouvernementales, ou non gouvernementales et des experts sont les bienvenus. Deux thèmes de discussion sont prévus à l'ordre du jour, « le recrutement et l'emploi des travailleurs domestiques migrants » ainsi que « la protection efficace des droits des travailleurs domestiques migrants ».

Le Comité encourage par ailleurs la soumission de contributions écrites (maximum de 15 pages) sur les thèmes susmentionnés. Ces communications pourront comporter des exemples, des études de cas et/ou bonnes pratiques tout en se concentrant sur les aspects des sujets de discussion. Elles devront être soumises en anglais, français et espagnol et ne seront pas traduites. La date limite pour leur dépôt est fixée au 18 Septembre 2009. Enfin, pour faciliter l'échange d'informations, le secrétariat du Comité fera des contributions écrites (format Word ou Adobe Acrobat) par voie électronique adressées aux participants inscrits. Pour tout autre contact, les personnes intéressées pour une participation sont priées de remplir un formulaire d'inscription, téléchargeable depuis le site web du HCDH ou contacter le Secrétariat par e-mail (CMW@ohchr.org) ou fax (+41 22 917-9052) de préférence avant le 18 Septembre 2009.

Le Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (CMW) est l'organe d'experts indépendants qui surveille l'application de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles Il a tenu sa première session en mars 2004.

Ibrahima Koné  
Copyright Yabiladi.com

<http://www.yabiladi.com/article.php?cat=societe&id=3317>